

Mairie Saint Julien la Geneste

Le bourg
63390 Saint Julien la Geneste

Tél. : 04.73.85.70.93

secretariat.mairie@stjulienlageneste63.fr

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

Le vingt-neuf octobre deux mil vingt et un à dix-huit heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué le dix-huit octobre deux mil vingt et un, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire, Christophe SARRE.

Présents : Mr Christophe SARRE, Mr Pierre BILLARD, Mr Michel COMBEMOREL, Mr Bernard GUILLOT, Mme Marie-Thérèse LAMADON, Mme Catherine LAUSSEDT, Mr Leen BUTTER, Mme Laetitia BOULICAUT, Mme Corinne DECOURTEIX

Absents excusés : Mr Serge BARSE, Mr Jérôme EPENYO

Secrétaire de séance : Mme Laetitia BOULICAUT

1 – Projet de cession de Communaux

Monsieur le maire indique à l'assemblée que certains propriétaires entretiennent des parties de terrains communaux ou des biens de section à proximité de leurs habitations.

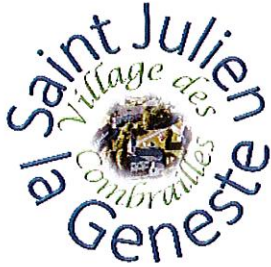
Il propose à l'assemblée de vendre certains de ces biens aux propriétaires qui seraient intéressés.

La liste des propriétaires concernés est :

- Monsieur Cyril DESARMENIEN, Villecharles
- Monsieur Stéphane GUILLOT, La Chanaud
- Monsieur Bruno GUILLOT, La Chanaud
- Monsieur Marinus BLOMSTEEL, La Chanaud
- Monsieur Nicolas COMBEMOREL, L'Etubeix
- Monsieur Jérôme EPENYO, La Jonchère
- Monsieur DAVAL Yohann, La Jonchère
- Mr Jean-Michel DESARMENIEN, Villecharles
- Mme Valérie MARTINEZ, Villecharles
- Mr et Mme Bernard GUILLOT, Le Mont
- Mme Michèle TIXIER, Le Mont
- Mr Leen BUTTER, Villecorps
- Mr Michel COMBEMOREL, Chez Pezant
- Mme Laetitia BOULICAUT, Le Bourg
- Mme Corinne DECOURTEIX, Villecorps

Monsieur le Maire propose d'interroger tous les propriétaires avant d'engager les procédures de vente.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil approuve ce projet à la majorité avec : 0 voix contre, 8 voix pour, 1 abstention.



Mairie Saint Julien la Geneste

Le bourg
63390 Saint Julien la Geneste

Tél. : 04.73.85.70.93

secretariat.mairie@stjulienlageneste63.fr

2 – Etude du devis enduit bicouche sur le communal devant chez Mr Leen BUTTER

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que monsieur Leen BUTTER a demandé un devis pour la réalisation d'un enduit bi-couche sur le communal situé aux abords de sa propriété à l'entreprise VINDRIE.

Monsieur BUTTER souhaiterait que la Commune prenne en charge la réalisation de ces travaux.

Considérant que la Commune envisage de vendre des parties de biens communaux et sectionnaux dans un futur proche et que Monsieur BUTTER fait partie des propriétaires concernés, le Conseil Municipal décide de ne pas se prononcer pour l'instant.

3 – Lignes Directrices de Gestion

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les Lignes Directrices de Gestion ont été rédigées pour être présentées au Comité Technique.

Il précise que lors de leur rédaction, le Centre de Gestion avait alerté la Commune au sujet de :

- l'absence de procédé d'action sociale au bénéfice des agents
- l'absence du D.U.E.R.P. (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Monsieur le Maire propose d'attribuer des chèques Cdhoc aux agents de la Collectivité fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent. Il précise que le plafond 2021 pour être exonéré de charges sociales est fixé à 171,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de fixer le montant à 150,00 € par an et par agent. L'attribution se fera annuellement au mois de décembre.

Monsieur le Maire indique qu'il convient d'établir le D.U.E.R.P. (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) pour se mettre en conformité avec la Réglementation

3 – Questions diverses

- **Divagation de chiens**

Monsieur le Maire indique que madame PINGUET Jacqueline a rencontré des problèmes avec le chien du nouveau propriétaire (maison DUTHEIL).

Un arrêté municipal sera rédigé et étendu à l'ensemble de la Commune.

- **Bulletin municipal**

Un bulletin municipal retraçant l'activité 2021 sera réalisé.



Mairie Saint Julien la Geneste

Le bourg
63390 Saint Julien la Geneste

Tél. : 04.73.85.70.93

secretariat.mairie@stjulienlageneste63.fr

- **Cérémonie du 11 novembre**

La cérémonie pour la célébration de l'armistice de 1918 aura lieu le 11 novembre 2021 à :

- 11 h 00 à St-Julien
- 11 h 30 à Espinasse

- **Cérémonie des vœux**

La cérémonie des vœux se déroulera Dimanche 23 janvier 2022 à 15 h 00.

Des galettes des Rois devront être commandées.

- **Repas du CCAS**

Le repas du CCAS aura lieu le Dimanche 12 décembre à 12 h 00 à la salle Henri Désarménien.

- **Aménagement de la RD 18**

Monsieur le Maire propose de faire une demande d'aménagement de la RD 18 traversant Saint-Julien afin de réduire la Vitesse.

Un courrier sera adressé à la Direction Départementale des Territoires.

- **Graff de Coffee sur le point propre**

Monsieur le Maire souhaite déposer une demande de subvention pour réaliser un graff sur le point propre afin d'embellir le site.

Un courrier sera adressé au SMADC en ce sens

- **Petit patrimoine bâti**

Monsieur le Maire indique que le dossier pour la rénovation du "petit patrimoine bâti" doit être déposé à la Communauté de Commune pour le 05 novembre. Il précise que l'achat des matériaux est à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal décide de proposer de réaliser les travaux suivants :

- Fontaine de Laussedat
- Pont de la planche du Mont
- Croix chez Pezant
- Croix aux abords de la RD 18

La séance est levée à 21 h 15.



Le Maire,
Christophe SARRE